Bienvenue à La Grainderie

Livret d'accueil



La Structure

La crèche municipale la Grainederie accueille quotidiennement 35 enfants de 10 semaines à 4 ans.

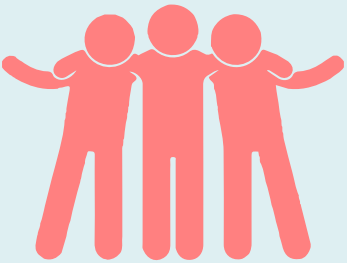
Nous travaillons avec 2 espaces de vie en inter-âge: Les Loupiots et les Farfadets. Des professionnelles sont référentes de chaque espace de vie pour permettre des repères stables à votre enfant.
Les enfants se retrouvent tous les jours en circulant librement dans toute la crèche lors de temps “ouverture des portes”.

Un Projet pédagogique détaillant nos axes de travail est à votre disposition dans la structure.



La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
Chaque dernier lundi du mois la crèche ferme à 17h pour la réunion d’équipe.
La crèche sera fermée les jours fériés ainsi que 4 semaines par an (les dates vous seront communiquées en amont)

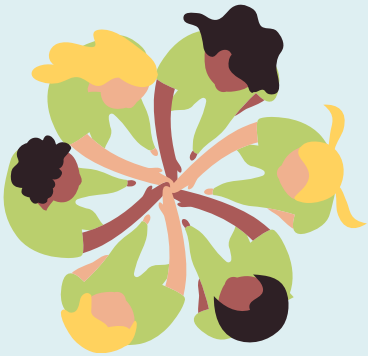
L'équipe



Le pôle pédagogique est composé d'une directrice, d'une éducatrice de jeunes enfants et d'une infirmière.

L'équipe qui prend soin de votre enfant au quotidien est composée d'auxiliaires de puériculture et d'assistantes de crèche.

Nous avons en plus une cuisinière et une lingère.





Nous accueillons régulièrement des apprenties et des stagiaires au cours de l'année.

Bien préparer votre arrivée à la crèche





En amont de votre arrivée

Vous aurez un rendez-vous avec la directrice afin de vous faire visiter la structure et d'établir le contrat.



L'adaptation

Elle se fait sur une période de 10 jours avec un accueil progressif de votre enfant. Ce temps permet d'apprendre à se connaitre et de créer un lien de confiance.

Les affaires

Merci d'étiqueter les vêtements de votre enfant. S'il possède un doudou et/ou une tétine, merci de nous les fournir ou de nous laisser un doublon.



Ce que je mets dans le casier

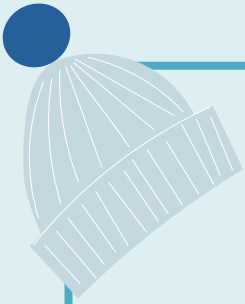
Votre enfant dispose d'un casier nominatif et d'un porte manteau à l'entrée de la crèche



En été :
Lunette de soleil
Chapeau ou casquette

<u>Toute l'année :</u>
Une tenue complète **(Attention au changement de taille)**
Des chaussures adaptées à la saison





En hiver :
Bonnet
Tour de cou
Combinaison
Gants
Chaussure de neige



Une journée à la crèche

A la crèche, chaque journée est différente. L'équipe propose des activités différentes en fonction des besoins des enfants.
Les espaces de vie sont aménagés pour favoriser le jeu libre et développer les compétences des enfants.



Les principaux axes de notre projet :
Le jeu à l'exterieur
La motricité libre
L'itinerance ludique
Le jeu libre



Les transmissions lors de l'arrivée et du départ de votre enfant sont un moment important. L'équipe sera disponible pour échanger avec vous et nous comptons sur vous pour nous transmettre toutes les informations nécessaire à sa bonne prise en charge.

Le Sommeil



La crèche dispose de plusieurs dortoirs : 3 pour les bébés/moyen et 1 pour les grands
Chaque enfant a son lit et sera couché en fonction de son rythme et de ses besoins.

Le sommeil est un besoin fondamental pour le développement de l'enfant.





Nous accompagnerons votre enfant à s'endormir seul dans son lit. Nous comptons sur votre collaboration pour réussir cette étape importante

Lait maternel et artificiel

Afin de poursuivre votre allaitement à la crèche un protocole de recueil et de transport du lait vous sera fourni.



Pour les biberons de lait artificiel, nous vous demanderons de nous fournir une boite de lait non entamée.



Nous disposons de biberons “AVENT” et “MAM”, s’ils ne conviennent pas vous pourrez emmener les vôtres.

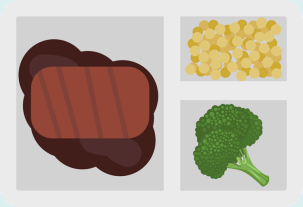
Diversification Alimentaire :

Elle se commence toujours à la maison, vous remplirez une fiche sur les aliments introduits qu’il faudra réactualiser régulièrement afin que nous puissions faire évoluer les repas de votre enfant.

Le Repas

Les repas sont élaborés par une diététicienne et cuisinés par la cuisine centrale. Les repas sont servis à 11h30 et le goûter à 15h30.





Des qu'ils se mettent seul assis, les enfants sont tous installés à table pour partager un moment de convivialité. Nous encourageons les enfants dans leur autonomie en servant tous leurs repas dans un plateau compartimenté.



Pour les goûters d'anniversaire, nous n'acceptons que les gâteaux industriels pour des raisons de traçabilité. Nous pourrons faire un atelier pâtisserie à la crèche pour confectionner un gâteau maison
Pas de bonbons ni de soda à la crèche.

Les soins



Avant chaque repas, les enfants vont se laver les mains et ils apprennent à se laver le visage après avoir manger.

Si nécessaire, nous effectuerons des lavages de nez avec du sérum physiologique.

La crèche fournit les couches. Les changes sont réalisés avec de l'eau et du savon. Une crème de change vous sera demandée lors de l'adaptation.





En grandissant les enfants seront invités à aller aux toilettes. Nous travaillerons ensemble pour les accompagner sur le chemin de la propreté.

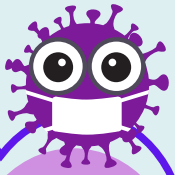
Le coin santé



Les traitements
merci de vous munir de l'ordonnance et un médicament neuf

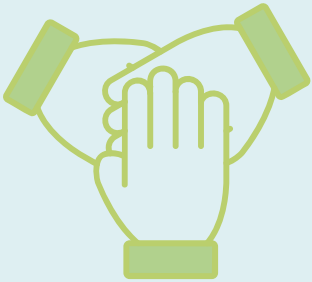
Les petits bobos
Nous suivrons les indications inscrites sur le certificat médical.

Les vaccins
Les vaccins doivent être à jour. Merci de fournir le carnet de santé à l'infirmière à chaque nouveaux vaccins



La santé
En cas de fièvre, vomissement, diarrhée ou autre état de santé préoccupant, il vous sera demandé de venir chercher votre enfant

Les projets pédagogiques



Le lien avec les familles tient une place essentielle au sein de notre structure. Nous organisons régulièrement des cafés des parents, des fêtes de l'hiver et de départ à l'école.

Nous avons à cœur d'emmener les enfants hors de la crèche. Nous vous solliciterons au cours de l'année pour nous accompagner lors de différentes sorties : bibliothèque, sortie nature ...etc



Une newsletter trimestrielle est envoyée par mail aux famille. Elle regroupe des photos, des infos et des articles concernant la vie de la crèche.

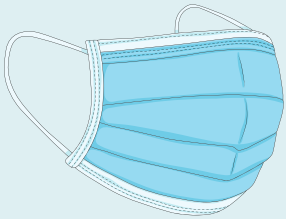
Administratif



Nous vous demandons de respecter les horaires de votre contrat. Si votre enfant doit venir plus tot ou partir plus tard, vous devez en faire la demande à la direction.

Les absences non prévues doivent être signalées le matin par mail ou téléphone et ne seront pas déduites.

Les congés doivent être posés 15 jours à l'avance pour être déduits de la facturation.



Lorsque votre enfant est malade, vous devrez fournir un certificat médical. Un seul jour de carence vous sera alors facturé sauf en cas d'éviction (cf: règlement intérieur).

Notes

Mémo

L’équipe de la Grainederie est ravie de vous accueillir avec votre enfant et vous souhaite la bienvenue.



CHAMONIX-MONT-BLANC